

# RAPPORT 2018 ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE



Hôtel de Ville  
240, avenue Victor HUGO, CS 30403, 34403 Lunel CEDEX

---



# INTRODUCTION

La loi portant engagement national pour l'environnement, dite loi « Grenelle », a inscrit dans le Code Général des Collectivités Territoriales l'obligation, pour toute collectivité locale de plus de 50 000 habitants, de présenter chaque année un rapport sur « la situation en matière de développement durable ». Ce rapport doit comporter :

- Le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.
- Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité

Consciente de l'enjeu du développement durable de son territoire, la Ville de Lunel a souhaité devancer la réglementation et produire ce document permettant de faire l'état des efforts et des ressources engagées chaque année sur ces sujets.

Ce document présente donc, de façon synthétique, une sélection des actions les plus significatives, au regard des cinq finalités du développement durable, telles qu'elles sont mentionnées dans le code de l'environnement (article L110-1). Pour cette première édition, le rapport présente les actions menées en 2018 et celles des années précédentes qui ont eu un impact en 2018.



# SOMMAIRE

## Les enjeux du Développement Durable de la qualité de vie à LUNEL

- 1 Améliorer la qualité de vie du quotidien ..... p.5**
  - 3<sup>ème</sup> fleur « Villes et Villages Fleuris »
  - Containers à verre enterrés
  - Plan d'actions pour la qualité de l'air intérieur
  - Renouvellement de la flotte de véhicules municipaux par des véhicules propres
  - Développement du réseau de pistes cyclables
  - Pâturage de moutons pour l'entretien de bassins de rétention
- 2 Contribuer à la lutte contre le changement climatique ..... p.12**
  - Géothermie et récupération de chaleur à la piscine AQUALUNA
  - Programme de rénovation de l'éclairage public
  - Remplacement des menuiseries des écoles
  - Modernisation des installations de chauffage
- 3 Protéger la biodiversité, les milieux et les ressources ..... p.19**
  - Gestion raisonnée des espaces verts
  - Arboretum, sanctuaire de biodiversité
  - Exposition sur la biodiversité du canal de Lunel
  - Amélioration du rendement du réseau d'eau potable
  - Télé-relève des compteurs d'eau communaux
- 4 Renforcer la cohésion sociale ..... p.26**
  - Repair'Café
  - Création de meubles en matériaux recyclés par les adolescents
  - Dispositif « Chèques-eau »
  - Insertion sociale dans les marchés de travaux publics
- 5 Développer l'exemplarité de la commune en matière d'économie circulaire .... p.30**
  - Manifestations éco-responsables
  - Valorisation des déchets verts de la commune en compost
  - Vente aux enchères du matériel communal réformé
  - Sensibilisation des agents aux éco-gestes

*Ces cinq enjeux sont directement issus des cinq engagements du développement durable, tel que décrits dans l'article L110-1 du Code de l'Environnement afin de répondre à l'exigence de contenu du rapport présentant « la situation en matière de développement durable » prévu au CGCT.*



# 1 AMÉLIORER LA QUALITE DE VIE DU QUOTIDIEN

## Introduction

---

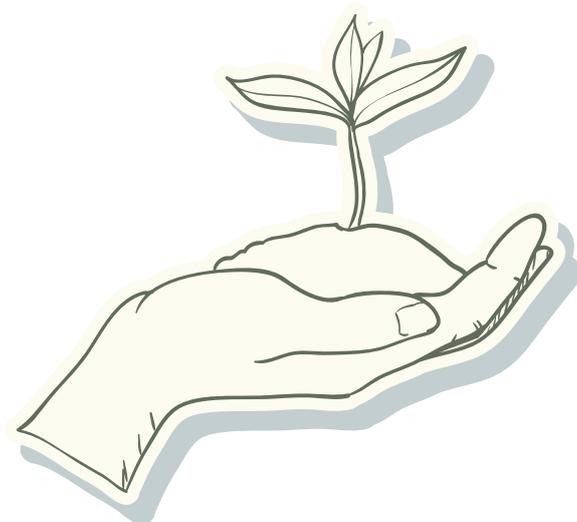
L'épanouissement de tous les êtres humains, inscrit dans le code de l'environnement comme l'un des engagements du développement durable, passe par une qualité de vie pour tous, au quotidien, dans tous les actes de la vie courante.

La Ville de Lunel est pleinement engagée dans cet objectif, et notamment l'ensemble de ses services techniques, qui œuvrent chaque jour pour maintenir un cadre de vie agréable dans tous les espaces publics, à tout moment de la journée.

Les actions présentées dans ce document sont les plus représentatives, en 2018, de cet engagement permanent qui guide l'action municipale.

Plusieurs de ces actions traitent de la mobilité et du développement d'un espace public apaisé, avec des modes de transport doux et un engagement permanent pour diminuer les nuisances sonores liées au contexte urbain.

L'une d'elle, l'obtention de la 3<sup>ème</sup> fleur du label « Villes et Village Fleuris » est emblématique de cet enjeu. En effet, elle vient récompenser la globalité de la politique de gestion de l'espace public de la commune, respectueuse de l'environnement et s'adressant à l'ensemble des Lunellois.





### 3<sup>ème</sup> fleur « Villes et Villages Fleuris »

Le 15 février 2019, la Ville de Lunel a officiellement reçu sa **troisième fleur** du concours des Villes et Villages Fleuris, au titre du palmarès 2018. Ce label vient récompenser une politique globale de développement durable et harmonieux du cadre de vie des Lunellois. Il est le résultat d'un travail transversal entre tous les services communaux impliqués et leurs partenaires (communauté de communes, associations,...). Seules trois communes du département sont lauréates de la troisième fleur de ce concours.

Le jury, qui a visité la commune le 19 juin 2018, a évalué la qualité de la politique municipale au regard de différents critères et a salué les points positifs relevés pour chacun d'entre eux :

- Animation et promotion de la démarche
- Patrimoine végétal et fleurissement
- Gestion environnementale et qualité de l'espace public
- Analyse par espace (entrées de ville, zones commerciales, quartiers résidentiels, etc.)

**Au final, il a conclu en saluant la motivation et la synergie de tous les acteurs et a décerné la troisième fleur.**





## Containers à verre enterrés

La collecte du verre se fait uniquement par l'intermédiaire de « Points d'Apports Volontaires », qui se présentent sous la forme de containers de 4 m<sup>3</sup> qui sont relevés toutes les deux semaines par les services de la Communauté de Communes.

Celle-ci les renouvelle progressivement par de nouveaux modèles enterrés. La ville finance chaque année les travaux d'installation de ces containers, améliorant ainsi la qualité de l'espace public et diminuant les nuisances sonores liées à ces équipements. Autre avantage de ces installations, la baisse significative des dépôts anarchiques de déchets autour de ces points d'apports volontaires.

En 2018, la ville a financé l'installation de 2 containers enterrés de collecte du verre (rue Edgard Quinet prolongé et rue du Bouzanquet), pour un montant de 20 000 € .

Sur un total de 63 points d'apports Volontaires, **19 d'entre eux sont désormais enterrés.**



## Plan d'actions pour la qualité de l'air intérieur

Le décret du 7 août 2015 fixe des exigences sur la surveillance de la qualité de l'air intérieur des établissements recevant du public en mettant une première priorité sur les bâtiments accueillant des jeunes enfants.

La Ville s'est donc engagée dans cette démarche grâce à un diagnostic partagé des pratiques et un plan d'actions concernant tous les acteurs du milieu scolaire et de la petite enfance. Le choix de cette méthode permet de s'inscrire dans une démarche de transversalité associant tous les acteurs ayant une influence sur la qualité de l'air intérieur.

### Ce plan de 22 actions se décline dans 6 thématiques :

- Circulation de l'air
- Stockage des produits pédagogiques
- Pratiques responsables avec les produits d'entretien
- Achat public des meubles et fournitures
- Travaux sur les infrastructures favorisant un air sain
- Pédagogie sur la qualité de l'air

A l'issue de la première année, un bilan sera effectué dans le but d'établir de nouveaux objectifs pour l'année à venir.



## Plan d'actions pour la qualité de l'air intérieur

Une des actions représentatives de ce plan d'actions est la convention passée entre l'IFFO RME et la Ville concernant la diffusion de kits pédagogiques pour les enseignants et les enfants. Ces kits, destinés à toutes les écoles élémentaires de la Ville (**1600 enfants concernés**), se composent d'un boîtier d'alerte de confinement (dioxyde de Carbone) et de livrets enseignants et enfants afin d'organiser des séances de travail de sensibilisation sur ce nouvel enjeu de santé publique.





## Renouvellement de la flotte de véhicules municipaux par des véhicules propres

Peu à peu, la Ville de Lunel s'équipe de véhicules propres, mis à la disposition des agents pour leurs déplacements professionnels. Après l'acquisition d'une **Renault Zoé**, affectée au service des appariteurs, et de **trois voitures électriques** pour l'Arboretum et les complexes sportifs de Ramadier et Dassargues, les services techniques ont bénéficié de **deux nouveaux véhicules utilitaires électriques** en 2018, pour le service mécanique et le pôle Espace public (pour un coût total de 34 000 €).

**Trois vélos** sont également destinés aux déplacements des agents dans le cadre de leurs fonctions.

Ce parc de véhicules permet aujourd'hui d'économiser près de 1800 L de carburant, et d'éviter ainsi l'émission de **3,2 t de CO<sub>2</sub> par an**.\*

L'évolution de la flotte de véhicules municipaux contribue à **améliorer la qualité de l'air** et à **diminuer les nuisances sonores** pour les Lunellois.

Elle participe également aussi à la **baisse des consommations d'énergie fossile**, nécessaire pour lutter contre le changement climatique.



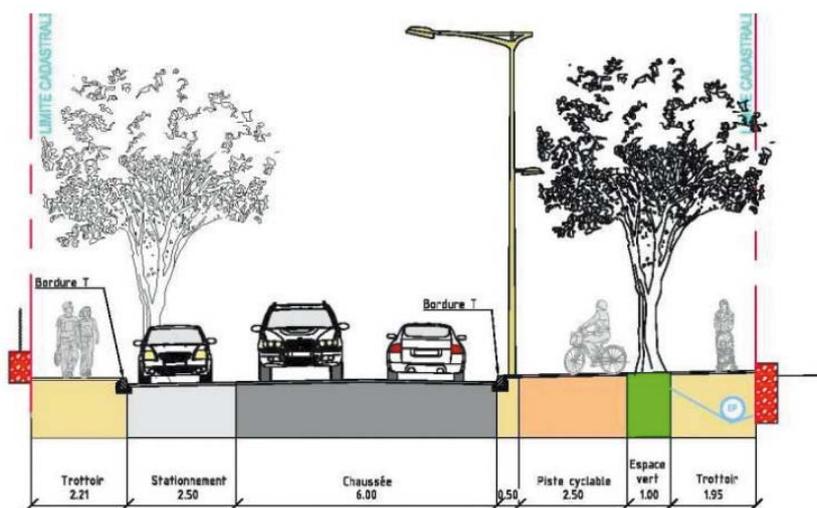
\* Estimation calculée sur la base d'une Renault Clio et de deux Berlingo, motorisation essence, réalisant 8000 km /an chacun.



## Développement du réseau de pistes cyclables

Comme chaque année, au fil des extensions ou des rénovations de voiries, la Ville développe son réseau de pistes cyclables permettant le développement des modes de déplacement doux, synonymes de baisse de la pollution et d'un espace public apaisé. En 2018, le vaste chantier de rénovation de l'entrée de ville (avenue Maréchal de Lattre de Tassigny) s'est achevé, permettant l'ouverture de **1200 mètres de piste cyclable** sur un axe de communication majeur de la commune.

Précédemment, ce sont **628 mètres de piste cyclable** qui ont été réalisés dans le cadre du réaménagement de l'avenue Louis Abric.



## Pâturage de moutons pour l'entretien de bassins de rétention

Le pâturage de moutons permet d'éviter l'usage d'engins motorisés pour l'entretien de certains espaces verts. C'est dans ce cadre que la Ville de Lunel a développé un partenariat avec un éleveur local qui apporte quelques dizaines de moutons chaque année, pour assurer le débroussaillage d'un bassin de rétention clôturé de **1,5 ha**, situé rue du jeu de mail. L'éleveur économise ainsi du fourrage, tandis que la ville bénéficie gratuitement de ce débroussaillage naturel qui demanderait une journée entière de travail d'un agent équipé d'un tracteur, avec les nuisances que cela occasionnerait.

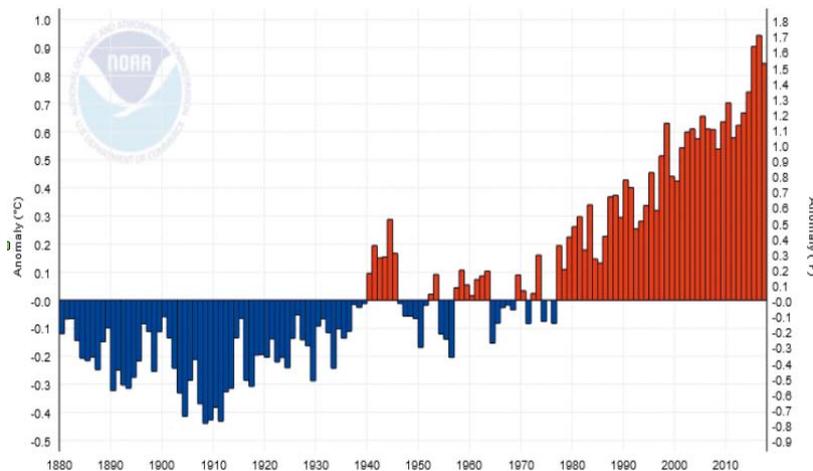


# 2

# CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Introduction

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité incontestable, illustrée par le graphique ci-dessous.



Évolution de la température moyenne à la surface du globe, d'après les données du Centre national de données climatologiques (NCDC) de la NOAA (Agence américaine responsable de l'étude des océans et de l'atmosphère). En ordonnée, se trouvent les écarts de températures en °C de 1880 à 2016 par rapport aux normales calculées pour la période 1901-2000.

Il nous appartient désormais de **lutter contre l'aggravation de ce changement**, d'une part, et de **s'adapter à ses conséquences**, d'autre part.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 a défini des objectifs nationaux ambitieux de diminution des consommations énergétiques et d'augmentation de la part d'énergie renouvelable. Ces objectifs ne seront atteints que si les collectivités s'en emparent.

Consciente de l'urgence de modifier en profondeur notre système énergétique, la Ville de Lunel s'est pleinement engagée dans cet enjeu, en créant un service Environnement et Développement Durable, et en créant un poste de technicien spécialisé « économiste de flux ». Chaque année, un bilan des consommations est réalisé pour tous les fluides (eau, gaz, électricité et carburants) consommés par les bâtiments et services publics. Ce bilan annuel permet de suivre l'évolution des consommations, de repérer les dérives de certains bâtiments et de programmer les actions les plus efficaces à mettre en œuvre.

Grâce à ce travail et aux actions entreprises, **entre 2012 et 2018, les consommations énergétiques globales de la ville ont baissé de 8,5 %**, malgré l'augmentation du nombre d'installations et de bâtiments à gérer (Musée Médard, espace Castel, Service Jeunesse, Centre culturel JJ Rousseau, etc.).





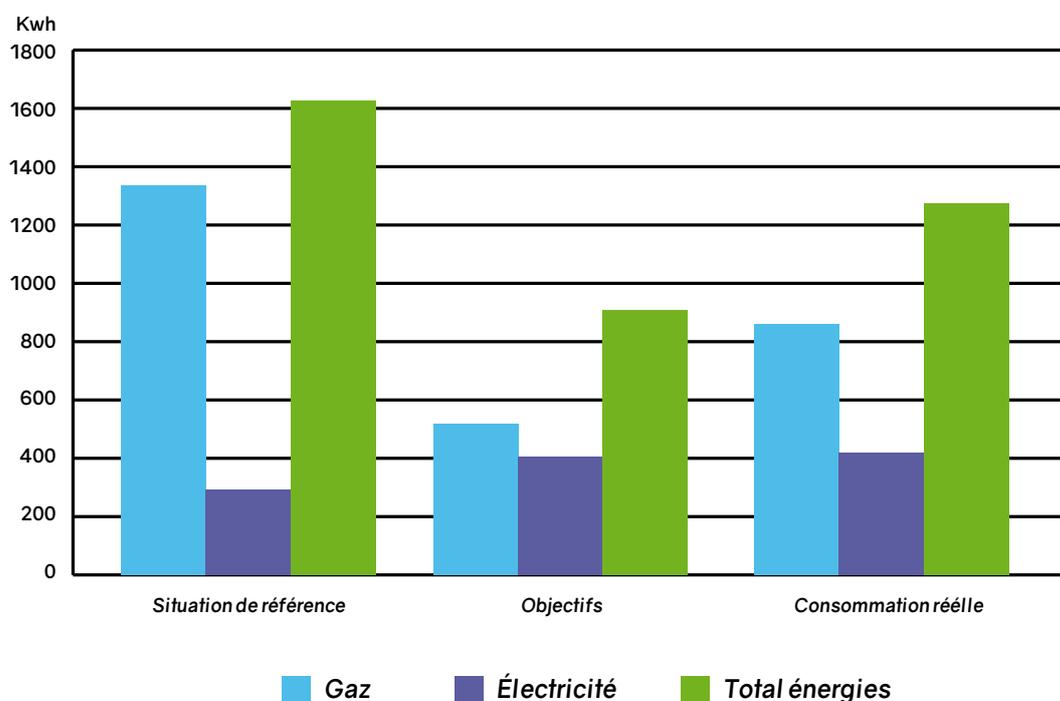
## Géothermie et récupération de chaleur à la piscine AQUALUNA

La piscine Aqualuna de Lunel fête cette année ses 30 ans d'existence. Le contrat d'exploitation de ses équipements arrivant à échéance en 2017, il était important d'avoir une réflexion globale sur le principe de production de chaleur. Dans un contexte énergétique de lutte contre le changement climatique et de promotion des énergies renouvelables, les élus ont décidé d'orienter le devenir des installations vers ce mode de production.

Pour ce faire, la Ville a donc signé un **Contrat Global de Performance Énergétique** de 8 ans pour faire renouveler ses installations en ayant pour objectif de **baissier les consommations de 23 %**.

250 000 € ont été investis afin d'exploiter la ressource géothermique permettant de chauffer l'eau et l'air des bassins, grâce à une nouvelle pompe à chaleur. Un second dispositif innovant, le Terraotherm, permet de récupérer les calories de l'air avant qu'il ne soit rejeté à l'extérieur.

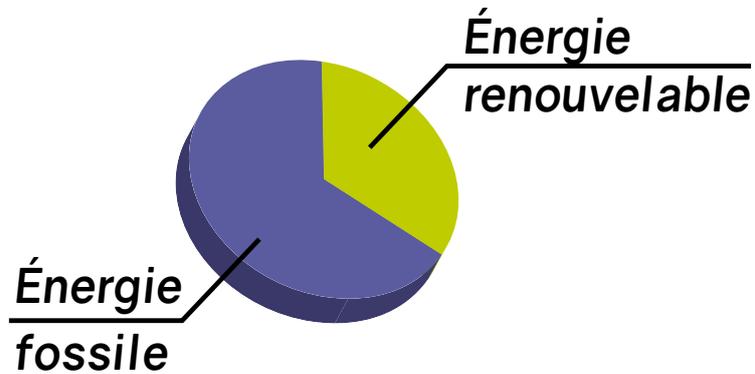
Sur la saison 2017/2018, le résultat montre une baisse de la consommation moins importante que l'objectif dû aux aléas techniques de mise en service des installations. Pour autant, le contrat prévoit que dans cette situation l'entreprise assume totalement le surcoût constaté.





## Géothermie et récupération de chaleur à la piscine AQUALUNA

À ce jour en situation normale de fonctionnement, **la part d'énergie renouvelable consommée représente 1/3 de la consommation globale du site.**



Pour promouvoir l'aspect exemplaire du site et des modes de production, un écran LED a été installé dans le hall d'accueil avec des diapositives actualisées tous les mois selon les performances énergétiques du bâtiment et la part que représentent les énergies renouvelables dans la consommation globale de l'établissement.





## Programme de rénovation de l'éclairage public

Dans le but de réduire ses consommations et sa facture énergétique, la Ville a fait le choix de rénover son parc d'éclairage public qui représente 40 % de la facture électrique totale de la Ville.

Plusieurs secteurs prioritaires et majoritairement résidentiels ont été identifiés. Ces secteurs se caractérisaient par des luminaires (Ballons Fluos) obsolètes, énergivores et à très faible efficacité lumineuse. Ils font l'objet d'un programme pluriannuel de travaux de remplacement des sources par des luminaires à LED.

Sur les 4600 points lumineux que compte la Ville, ce programme de travaux d'une durée de 3 ans (2017-2019) et d'un budget d'1 M€, va permettre de remplacer **611 sources lumineuses** (dont 500 Ballons Fluos caractérisés comme très mauvais). Ce programme ambitieux de rénovation 100 % LED, va permettre de **diviser par 5 les consommations** énergétiques des luminaires concernés.

Pour réaliser ce projet, la Ville a obtenu 23 % de subventions de l'Union Européenne. Les anciennes lampes de 125 W sont désormais remplacées par des sources de 25 à 30 W seulement mais avec une efficacité lumineuse bien supérieure.

Bon



Mauvais



Très mauvais





## Programme de rénovation de l'éclairage public

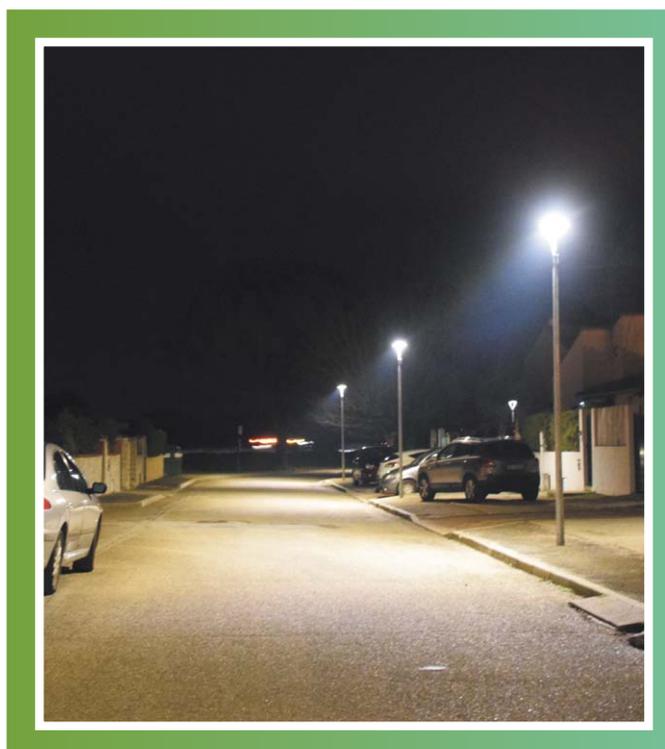
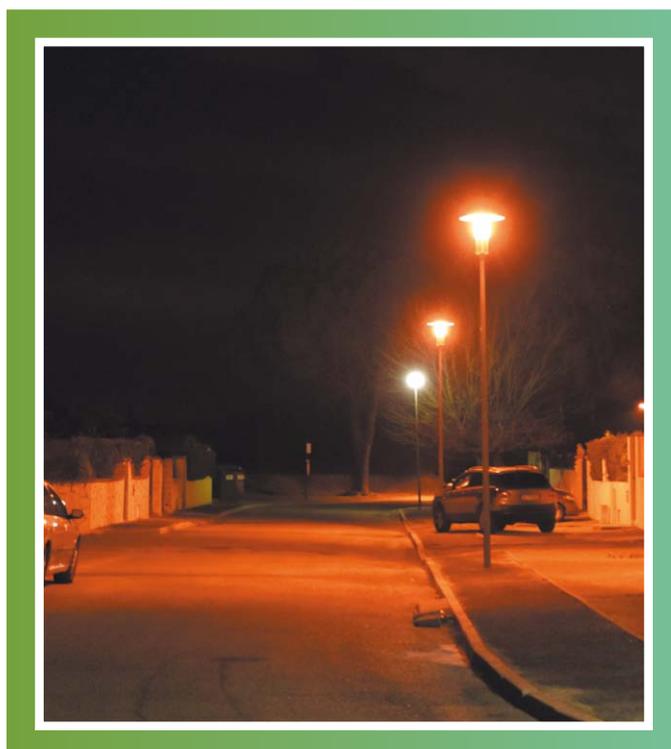
Les luminaires choisis sont paramétrés et livrés d'usine avec un abaissement de tension automatique de 30 % sur la plage horaire de 23 h à 5 h du matin.

Par ailleurs, la Ville a fait également le choix de **télégérer 90 points lumineux**, individuellement. Il est ainsi possible, point par point, de maintenir l'éclairage maximal, ou bien d'aller au delà de la baisse programmée d'usine, jusqu'à l'extinction complète dans certains cas particuliers.

Toutes ces actions permettront à la Ville de diminuer sa facture d'éclairage public de l'ordre de 30 000 € /an, et de lutter contre la pollution lumineuse qui perturbe les écosystèmes.

**En 2017 et 2018, 417 points lumineux ont déjà été remplacés.**

**La part des luminaires LED dans le parc d'éclairage public de la ville est passé de 2 % en 2015 à 17,5 % en 2018.**



▲  
Avant / Après rue Racine





## Remplacement des menuiseries des écoles

Les menuiseries sont à l'origine de 15 % des déperditions de chaleur dans un bâtiment. Partant de ce constat, et de l'âge avancé de plusieurs établissements scolaires de la commune, la Ville déploie depuis plusieurs années un programme de remplacement des menuiseries. Les plus vétustes de ses écoles primaires sont traitées en priorité, générant ainsi une baisse des consommations de chauffage, et une amélioration du confort thermique et acoustique.

**505 000 € ont ainsi été investis sur les 4 écoles concernées** (Arc-en-Ciel, Marie Curie, Mario Roustan, réfectoire de l'école du Parc).





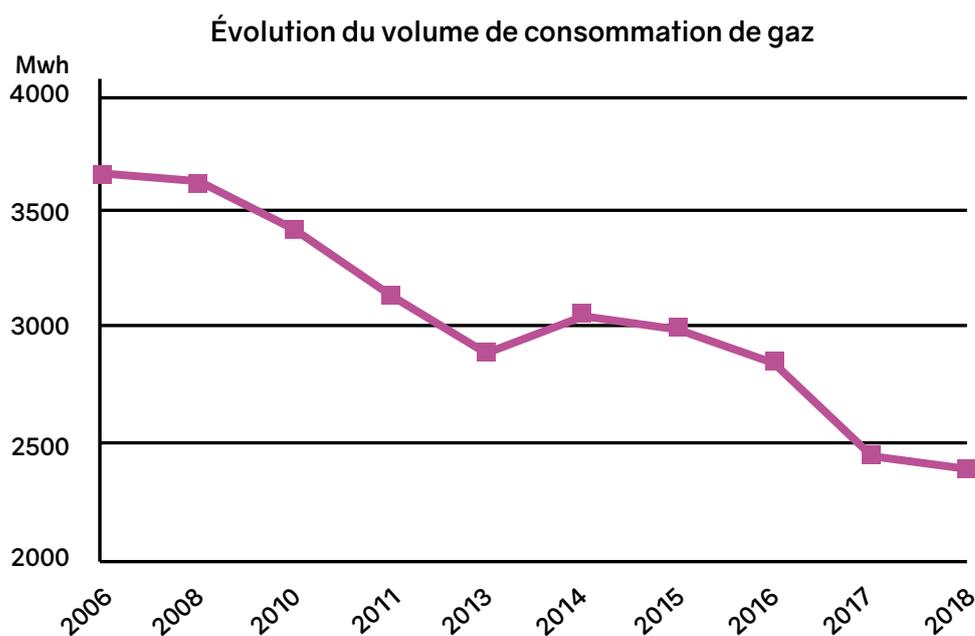
## Modernisation des installations de chauffage

Depuis huit ans, la Ville a opté pour un type de contrat d'exploitation innovant sur ses équipements de chauffage. Le contrat, basé sur un intéressement partagé soit des économies soit des excès de consommations, incite l'exploitant à réaliser des économies, sans toutefois dégrader le confort thermique pour les utilisateurs. Par ailleurs, les chaudières vétustes et les plus âgées sont remplacées par anticipation, pour en optimiser les consommations.

La Ville a donc financé en partenariat avec l'exploitant, le **renouvellement de plus de 50 % de ses chaudières à gaz** en les remplaçant par des chaudières à condensation de dernière génération.

Au delà du remplacement de chaudières, la Ville s'est aussi donné les moyens pour moderniser ses organes de régulation. Ainsi, en 2017 et 2018, la Ville a choisi 3 sites énergivores pour lesquels des équipements de régulation performante ont été mis en place. Le but de ces optimiseurs de relance intelligents, est de caler le fonctionnement et la régulation de la chaudière au plus près des températures extérieures, des températures réelles constatées dans les pièces et de l'occupation du bâtiment.

L'ensemble de ces opérations a permis de générer une **baisse globale des consommations de l'ordre de 20 %** depuis 2012. Sur une période plus ancienne, c'est une baisse de 35 % qui est constatée.



# PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

## Introduction

---

Environ 1,8 million d'espèces ont été décrites sur notre planète. Or les experts indiquent que la moitié d'entre elles pourraient avoir disparu dans un siècle, compte tenu du rythme actuel de leur disparition.

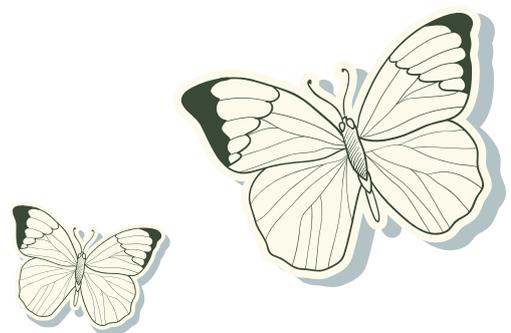
Les cinq causes majeures d'extinction de la biodiversité sont :

- la destruction et la fragmentation des milieux naturels liées, notamment, à l'urbanisation et au développement des infrastructures de transport ;
- la surexploitation d'espèces sauvages : surpêche, déforestation, braconnage... ;
- les pollutions de l'eau, des sols et de l'air ;
- l'introduction d'espèces exotiques envahissantes ;
- le changement climatique

La ressource en eau est également un sujet majeur de préoccupation, à l'échelle mondiale, où les problématiques d'épuisement de la ressource ou de pollution des nappes et des cours d'eau se multiplient.

À l'échelle locale, par sa croissance démographique et économique, l'Hérault n'échappe pas à ces constats, et exerce une pression croissante sur la biodiversité, les milieux et les ressources disponibles.

C'est la raison pour laquelle la Ville a développé de nombreuses actions allant dans le sens de leur préservation et valorisation.





## Gestion raisonnée des espaces verts

Avec un patrimoine de plus de **21 ha d'espaces verts** nécessitant un fort niveau d'entretien, et près de **800 arbres**, sans compter ceux de l'Arboretum, la ville de Lunel dispose d'un ensemble végétal important et diversifié.

Le changement climatique qui s'amorce induit une pression croissante sur la ressource en eau. Depuis plusieurs années déjà, la ville de Lunel adapte ses pratiques de gestion des espaces verts de la commune, par différentes techniques visant à l'économie des consommations d'eau :

- Création de jardins secs,
- Suppression des larges surfaces engazonnées
- Arrosage au goutte à goutte,
- Choix d'essences adaptées,
- Paillage des sols,...





## Gestion raisonnée des espaces verts

Par ailleurs, afin d'accompagner le changement de pratiques que représente la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires, la Ville a mené un Plan d'Amélioration de ses Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH), sous l'impulsion de la Communauté de Communes, et avec l'aide d'un bureau d'étude spécialisé. Différentes actions alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires et économes en eau ont donc été développées. Ce plan d'actions, d'un montant total de 140 000 € a été subventionné à hauteur de 58 % par l'Agence de l'Eau.

Grâce à ce travail, **la Ville est lauréate en 2018 du label « deux grenouilles »** de la charte régionale zéro-phyto, récompensant ses efforts d'abandon des produits phytosanitaires sur les espaces publics, jardins et cimetières.

Ce label, décerné par un jury d'experts réunis autour de la FREDON Occitanie (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, vise à :

- Préserver la qualité des eaux superficielles qui, par ruissellement, aboutissent dans le canal de Lunel, puis l'étang de l'Or ;
- Préserver la qualité des eaux souterraines qui, par infiltration, risqueraient de polluer la nappe phréatique ;
- Protéger la santé des applicateurs de ces produits auparavant répandus sur les voiries, cimetières et espaces verts ;
- Préserver la santé du public qui utilise les différents espaces publics concernés (parcs, espaces verts, cimetières, etc.).





## Arboretum, sanctuaire de biodiversité

De nombreuses initiatives viennent renforcer la notion de **sanctuaire de la biodiversité végétale et animale** pour l'arboretum de Lunel, qui devient une vitrine pédagogique des bénéfices d'un écosystème diversifié.

Par lui-même, « l'arboretum méditerranéen des arbres à petits fruits » est un concentré de biodiversité, son objet étant d'illustrer la diversité des écosystèmes méditerranéens à travers les âges.

**Deux hôtels à insectes et une ruche « pédagogique »** y ont été installés, afin de favoriser le développement et la diversité des insectes pollinisateurs et régulateurs sur le site. Ces équipements ont aussi une vertu pédagogique auprès des visiteurs, pour illustrer les avantages de la richesse écologique d'un site entretenu depuis sa création sans aucun pesticide.

En 2018, **4024 visiteurs** ont pu profiter de cet espace, dont 464, dans le cadre d'animations ou de visites guidées par un professionnel de l'Office du tourisme ou de la Ville.

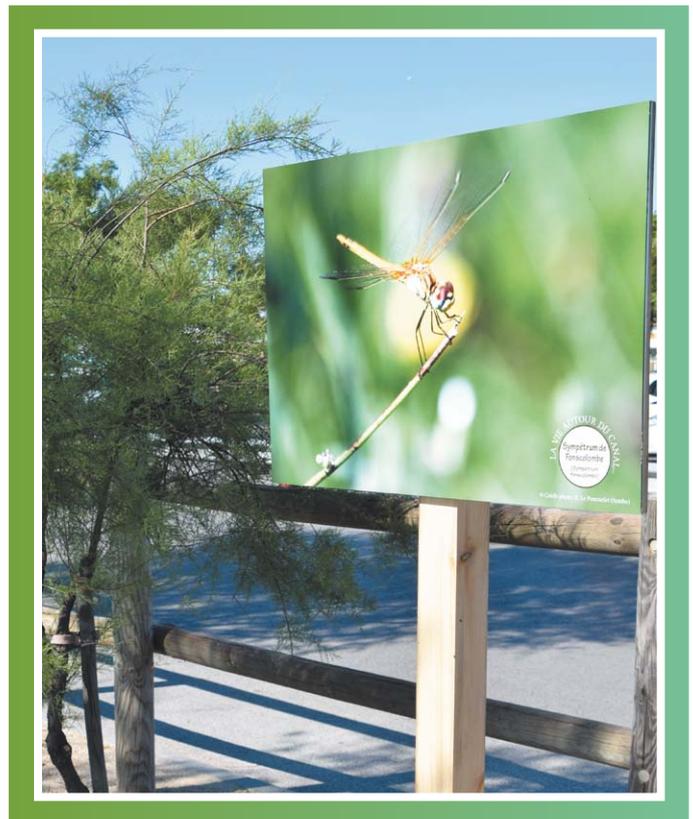




## Exposition sur la biodiversité du canal de Lunel

Le canal de Lunel est un trait d'union entre la Ville et la nature et dispose d'un patrimoine de biodiversité méconnu. C'est pourquoi la Ville a financé la réalisation et la mise en place d'une exposition permanente, proposée par l'association pour le Canal de Lunel, permettant de valoriser la beauté et la richesse de la faune et le flore locale, par le biais de **30 photographies naturalistes** d'exception, disposées le long du canal de Lunel.

Le parcours de cette exposition permet de profiter des deux rives du Canal depuis son émergence jusqu'à la passerelle qui le traverse, puis, en rive gauche, de cheminer jusqu'à l'entrée de l'Arboretum, faisant ainsi le lien avec cet espace emblématique de la biodiversité à Lunel.





## Amélioration du rendement du réseau d'eau potable

Dans un contexte de changement climatique et de raréfaction de la ressource en eau, la lutte contre les fuites du réseau d'eau potable apparaît comme une action prioritaire.

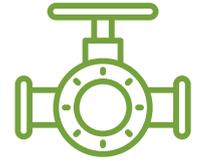
Le rendement du réseau public, qui correspond au pourcentage de l'eau extraite des forages qui arrive réellement aux robinets des consommateurs, s'est considérablement amélioré ces vingt dernières années, au prix d'efforts conséquents de renouvellement de réseaux et de recherche et réparation de fuites.

**Il atteint aujourd'hui plus de 71 %, contre 59 % en 2008.**

En 2018, la Ville a renouvelé **1580 ml** de ses canalisations les plus fuyardes et tous les branchements associés, conformément à son schéma directeur d'eau potable. De son côté, l'exploitant du réseau, Véolia, a réalisé de nombreuses campagnes de recherche de fuite et effectué **143 réparations** repérées notamment grâce aux différents instruments de mesure installés sur le réseau :

- 15 compteurs sectoriels
- 89 prélocalisateurs de fuites

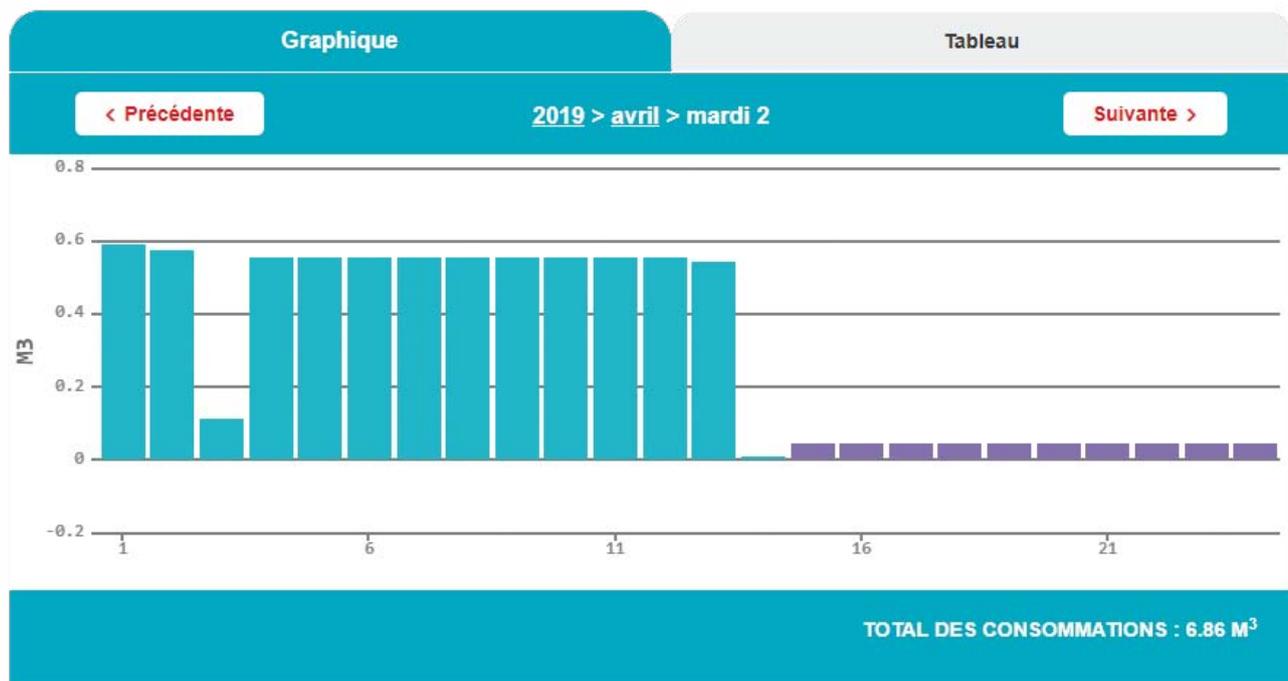




## Télé-relève des compteurs d'eau communaux

À l'occasion du renouvellement du contrat de délégation de service public d'eau potable, la Ville de Lunel a obtenu la mise en place d'un dispositif de télé-relève des **136 compteurs d'eau** communaux (bâtiments, espaces verts, fontaines...) permettant de suivre heure par heure les consommations et d'être alerté en cas de fuite, même si celle-ci est enterrée ou difficilement accessible, sans attendre la relève annuelle des compteurs.

On estime, en 2018, que **6390 m<sup>3</sup>** ont été économisés grâce à ce dispositif.



▲  
Exemple d'une fuite enterrée, détectée grâce à ce dispositif et réparée le 2 avril dernier sur un système d'arrosage.

# 4

## RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE

### Introduction

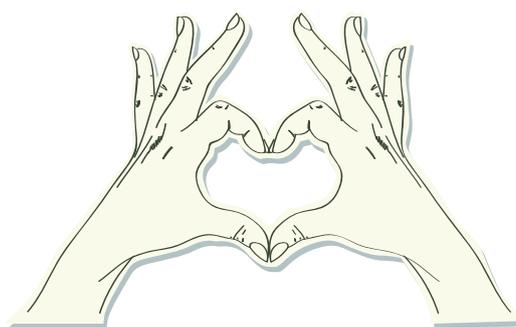
---

Le développement durable d'un territoire passe nécessairement par le renforcement des liens sociaux entre tous ses acteurs, afin que l'amélioration de la qualité de vie profite à toutes les catégories sociales et qu'elles s'approprient l'espace public comme le lieu de leur épanouissement individuel et collectif.

Le contexte économique et social de Lunel lui impose de renforcer sa vigilance et ses moyens afin de maintenir cette cohésion perçue comme un facteur essentiel de la qualité de vie.

La Ville de Lunel s'est fortement engagée dans ce sens ces dernières années, par la création de deux services municipaux dédiés à cet enjeu :

- **Le service Jeunesse & Vie Associative** à été crée en janvier 2016. Ce service à la population regroupe le scolaire, péri scolaire et les animations extra scolaires. Outre ces axes déjà existants, L'ouverture du PIJ Point Information Jeunesse en janvier 2017 et celle du Club 200% Ados en septembre 2018, sont venus renforcer la politique jeunesse en faveur des 11-25 ans. Ces deux structures s'attachent particulièrement à développer l'investissement et l'engagement citoyen des jeunes, en les rendant acteurs de leurs loisirs, leurs projets et ainsi les amener à une autonomie enrichissante pour leur future vie d'adulte responsable.
- **Le Centre socio-culturel Maison Jean-Jacques ROUSSEAU** a ouvert ses portes en 2017 avec cette ambition de mettre à disposition des habitants, notamment des plus fragiles, un espace d'échange, de lien, d'activités et de solidarité. En 2018, 383 ménages ont pris une cotisation famille ou individuelle et la Maison Jean-Jacques Rousseau comptabilise plus de 3733 participations cumulées de 422 personnes différentes permettant de renforcer le lien social et rompre l'isolement de certaines catégories de personnes.





## Repair' Café

Le développement durable fait partie des fondements du centre socio-culturel Maison Jean-Jacques ROUSSEAU qui développe de nombreuses activités en lien avec la nature, le jardinage, les déchets.

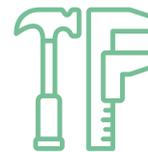
Parmi les activités proposées, le Repair'Café est emblématique du développement durable, car il associe un enjeu social (lien, solidarité, entraide) avec un enjeu environnemental (réduction des déchets) .

Ses objectifs principaux sont de **lutter contre l'obsolescence programmée** et les gaspillages et **favoriser les temps de partage et de convivialité** entre habitants.

Il s'agit de permettre à des personnes qui ont un objet à réparer (vélo, jouet, vaisselle, outil, téléphone,...) de venir rencontrer des bénévoles pour essayer d'apporter ensemble les réparations nécessaires dans une ambiance conviviale.

**En 2018, 9 séances de Répair'Café ont réuni 135 participants autour de 109 objets à réparer.**





## Création de meubles en matériaux recyclés par les adolescents

Le service Jeunesse & Vie Associative de Lunel a ouvert son « Club ados », afin de proposer une offre d'activités aux adolescents les mercredi et samedi après-midi, depuis septembre 2018.

Afin de les accueillir dès l'ouverture dans un espace qui leur est dédié, du **mobiliier issu de matériaux de récupération** a été créé, avec l'aide d'un ébéniste.

L'objectif est qu'avec le groupe constitué, après quelques mois, les jeunes puissent eux mêmes, par des ateliers avec l'ébéniste, créer de nouveaux espaces.

Une bonne façon de s'approprier leur lieu d'activité et d'être sensibilisés en même temps à la problématique de gestion des déchets, d'économie des ressources, et leur permettre de transmettre au sein du foyer, des idées faciles à mettre en œuvre.





## Dispositif «chèques-eau»

Depuis 2016, à l'occasion du dernier renouvellement des contrats de délégation des services publics d'eau et d'assainissement, la Ville peut faire bénéficier aux abonnés en situation de précarité, des «chèques-eau», mis à disposition par Veolia, pour les aider à financer leur facture. Le service social de la commune s'est organisé pour mettre en œuvre le



dispositif, centraliser les demandes provenant des travailleurs sociaux du territoire, analyser les dossiers et attribuer les aides conformément au règlement définissant les modalités d'éligibilité liées aux revenus et aux situations familiales des personnes concernées.

**En 2018, 67 dossiers ont été analysés par le service social de la commune, permettant l'attribution 10 824 € d'aide.**



## Insertion sociale dans les marchés de travaux publics :

Chaque marché de travaux public d'importance fait l'objet de clauses d'insertion, imposant au titulaire du contrat de recruter une part de son personnel parmi des personnes en cours d'insertion, en partenariat avec le PLIE de Lunel.

En 2018, **4211 heures** de travail ont été menées dans le cadre de ce dispositif, sur l'ensemble des chantiers de la commune, essentiellement des travaux publics, des travaux d'espaces vert et du nettoyage.

Cela a permis à **9 hommes** de s'insérer durablement dans l'emploi car ils sont toujours en poste, 6 mois après la fin de leur contrat d'insertion. Huit d'entre eux habitent sur le territoire de la communauté de communes.

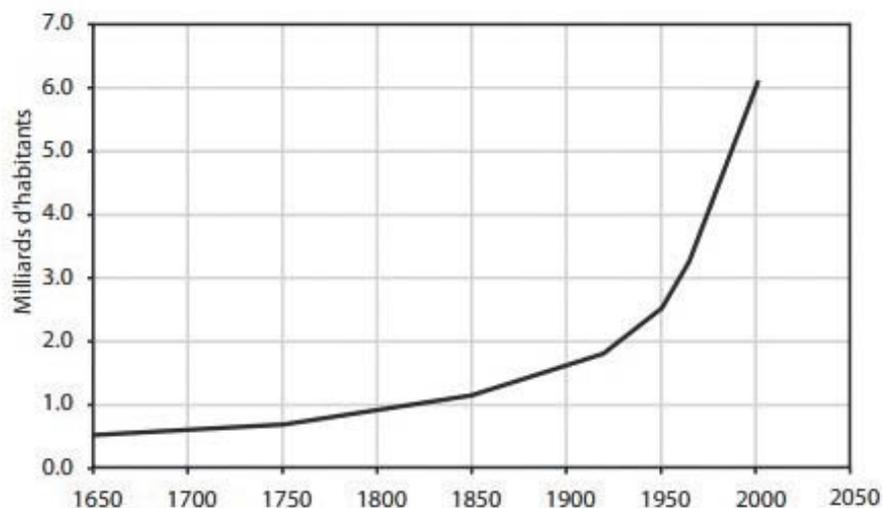
# 5

## DÉVELOPPER L'EXEMPLARITE DE LA COMMUNE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### Introduction

---

Le contexte démographique et économique mondial est tel que l'humanité consomme chaque année plus de ressources que ce que la planète est en capacité de produire.



La date d'épuisement théorique de ces ressources a été atteinte le 1<sup>er</sup> août 2018, autrement dit, à cette date, l'humanité avait consommé plus de ressources que ce que la planète est en mesure de produire chaque année.

Ce constat a provoqué l'émergence du concept d'**économie circulaire**, qui propose de repenser nos modes de production et de consommation afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et ainsi limiter la quantité de déchets générés, dans le but de limiter nos impacts environnementaux.

**À son échelle, et pour répondre à ces enjeux, le Ville de Lunel a actionné plusieurs leviers qui lui permettent de s'inscrire pleinement dans cette démarche responsable et exemplaire.**





## Manifestations éco-responsables

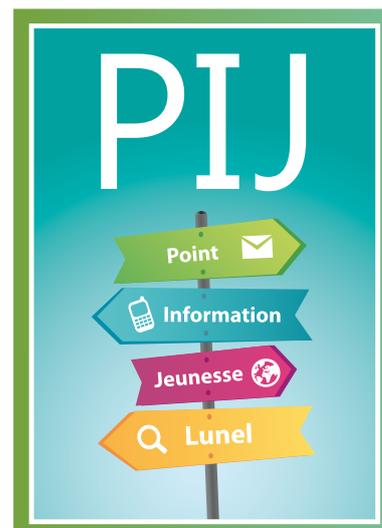
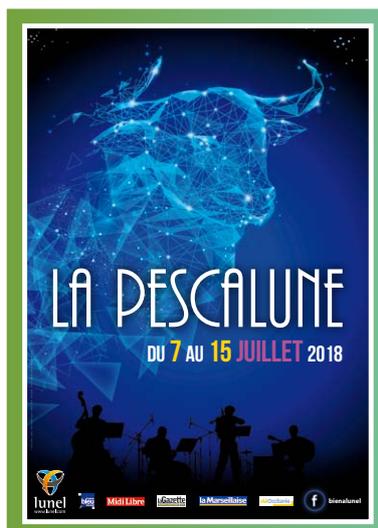
Lunel est une ville festive, reconnue pour sa fête votive qui réunit chaque année des dizaines de milliers de personnes, autour d'un programme tauromachique et de l'animation de quatre traditionnelles soirées de bodegas .

Un autre événement annuel rassemble des milliers de personnes pour une soirée dansante « les guinguettes de Lunel » le 15 août.

Depuis plusieurs années, la Ville a décidé de donner un caractère éco-responsable à ces manifestations, en imposant aux différents intervenants l'utilisation de gobelets réutilisables, floqués aux couleurs de l'événement.



En 2018, sur l'ensemble des manifestations, ce sont près de **4000 gobelets réutilisables** qui ont été distribués, sous paiement d'1 € de caution, évitant ainsi la consommation de plusieurs dizaines de milliers de gobelets jetables dont une grande partie aurait terminé dans les caniveaux et le réseau pluvial de la commune. Ce sont donc à la fois des enjeux d'économie de ressource, de prévention des déchets et de propreté qui motivent la Ville à pérenniser ce système.





## Valorisation des déchets verts de la commune en compost

La Communauté de Commune du Pays de Lunel a l'opportunité de bénéficier d'une plateforme expérimentale de compostage pour ses déchets verts, située à Marsillargues. Il est donc tout à fait naturel, dans une logique d'économie circulaire, que les déchets verts de la commune y soient valorisés et restitués en compost pour les habitants ou les services municipaux.

Ainsi, plutôt que de les jeter, le service des espaces verts apporte les branchages et les résidus de tontes et de taille à la plateforme de compostage. Là-bas, ils sont broyés pour être transformés en compost qui viendra quelques mois plus tard enrichir les espaces verts de Lunel.

Depuis 2017, le tri des déchets verts se fait également aux cimetières Saint-Gérard et Saint-Pierre en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Lunel. A côté du bac gris habituel, des conteneurs spécifiques aux bouquets, aux plantes et fleurs fanées, aux feuilles mortes, aux mauvaises herbes ainsi qu'aux mottes de terre ont été installés. Ces déchets verts sont aussi acheminés vers la plateforme de Marsillargues. Un bel exemple dans lequel un déchet devient une matière première sans quitter son territoire.

**En 2018, environ 67 m<sup>3</sup> de déchets verts ont été collectés sur les deux cimetières communaux.**





## Vente aux enchères du matériel communal réformé

La Ville de Lunel agit à son niveau pour lutter contre l'obsolescence de plus en plus rapide de ses équipements, et leur donner une nouvelle vie au moment de les remplacer. Pour cela, elle organise chaque année des ventes aux enchères accessibles à tous de son matériel réformé. Une à deux fois par an, elle met ainsi en vente, via la plateforme spécialisée Agorastore, tout type de matériel : véhicules, mobilier scolaire, matériel informatique, matériel sportif ou de puériculture trouvent ainsi une seconde vie auprès de particuliers et d'associations.



Entre 2013 et 2018, sept ventes aux enchères ont ainsi été organisées, 51 915 € ont été récoltés et 445 lots ont été vendus.

Une façon « intelligente » de diminuer la quantité de déchets produits par la collectivité, tout en permettant l'acquisition au meilleur prix d'équipements encore en bon état de fonctionnement.



## Sensibilisation des agents aux éco-gestes

À l'issue d'un partenariat avec EDF concernant l'information des personnes en situation de précarité énergétique, le service Social et le service Environnement et Développement Durable de la collectivité ont mis au point un module d'information et de sensibilisation des agents municipaux sur le thème des économies d'eau et d'énergie.

Depuis 2016, **72 agents** municipaux ont pu bénéficier de cette session de sensibilisation aux éco-gestes, afin de les engager sur la voie de l'écocitoyenneté, chez eux comme sur leur poste de travail.

Après des éléments de compréhension et de contexte, la séance s'attache à donner des pistes d'actions accessibles à tous pour réduire ses consommations dans toutes les situations quotidiennes de la vie personnelle comme professionnelle.



# Le développement durable en chiffres

**3 FLEURS**  
dans le cadre du label  
**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

**21 ha**  
d'espaces verts  
entretenus régulièrement



**2**  
grenouilles  
de la charte régionale  
**ZÉRO PHYTO**



**17 000**  
végétaux  
à l'Arboretum de Lunel



en 2018

**6** véhicules  
électriques



**3** vélos  
pour les agents  
municipaux



**19**  
colonnes à verre  
enterrées



**136**  
compteurs  
d'eau  
communaux bénéficiant  
de la télé-relève



**4 000**  
gobelets  
**RÉUTILISABLES**  
ont été distribués en 2018



**3** km  
de canalisations  
ont été remplacés  
en **2,5 ANS**



**1/3** des  
consommations  
énergétiques  
de la piscine Aqualuna sont  
d'origine renouvelable



**8 000**  
**FACTURES**  
dématérialisées  
soit **la totalité**

**9** en 2018  
**Repair'Café**  
ont réunis plus de  
**135** participants  
**109 objets** autour de  
à réparer

**505 000 €**  
ont été investis pour le  
remplacement  
des menuiseries  
dans **4** écoles

**22**  
actions  
engagées dans le Plan pour  
la qualité de l'air intérieur



entre 2013 et 2018,  
**445**  
**LOTS**  
vendus aux enchères pour  
un total de **51 915 €**



le remplacement des  
luminaires devrait  
**5**  
leur consommation  
énergétique



entre 2012 et 2018,  
la consommation  
énergétique  
globale de la Ville a  
**8,5%**  
malgré la hausse du nombre de bâtiments



**15 km**  
de pistes  
cyclables



Et demain, de nouvelles initiatives  
en faveur de l'environnement et  
de votre bien-être...





Hôtel de ville  
240, avenue Victor HUGO, CS 30403, 34403 Lunel CEDEX

---